

la Seconde de Pierre

Pierre, le Chef des Apôtres, a rédigé deux lettres : la Première épître de Pierre (notée 1 P) et la Seconde épître de Pierre (abrégée 2 P). Elles font partie intégrante du Nouveau Testament, où nous les trouvons parmi les épîtres dites « catholiques », c'est-à-dire adressées à l'Église universelle. L'Épître de Jude, elle aussi, est rangée parmi ces épîtres catholiques, désormais admise dans le canon néo-testamentaire.

Autant la Première épître de Pierre (1 P) fut reçue avec enthousiasme parmi les saintes Écritures, tel ne fut pas le cas pour la Seconde épître (2 P), qui n'intégra et ne vint enrichir le dépôt de la foi que bien après des tergiversations.

Au sujet de 1 P, Buzy, traducteur connu du Nouveau Testament, écrit : « On n'a jamais élevé de doutes sérieux ni contre l'attribution de cette épître à saint "Pierre, apôtre de Jésus-Christ", ni contre son inspiration. C'est donc la première de toutes les encycliques. »¹ ; inaugurant ainsi la tradition des lettres encycliques adressées par les Papes au monde entier.

Cependant, Buzy toujours, déclare dans sa présentation de 2 P : « Le cas de la deuxième épître de saint Pierre est spécial. Son authenticité a été de tout temps contestée. Elle l'est aujourd'hui plus que jamais. L'utilisation qu'elle semble faire de la petite épître de Jude à propos des faux docteurs et des derniers temps (2 P 2) ne constitue pas une présomption favorable. »²

Nous nous retrouvons une fois de plus coincés, à cause de l'impasse à laquelle conduirait tout rapprochement avec la lettre de Jude, décidément « contaminée » par le *Livre d'Hénoch*. Parce que Pierre dans sa Seconde épître semble faire référence à celle de Jude, la voici comme disqualifiée elle aussi.

Toutefois, Buzy ne peut se permettre d'omettre de dire combien la Seconde de Pierre s'est imposée malgré tout : « Cependant, les indices ne font pas défaut en faveur de l'authenticité, spécialement le titre : "Simon Pierre, serviteur et apôtre de Jésus-Christ" (2 P 1), renforcé par les témoignages variés, sinon concordants, de la tradition. »³

Ouf !

Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin et reportons-nous, maintenant, au commentaire que Buzy nous a laissé sur l'épître de Jude : « L'épître de saint Jude apôtre, frère de Jacques le Mineur, pose des problèmes aussi délicats que la seconde épître de Pierre. Plus brève que celle-ci [25 versets contre 61 pour 2 P, soit presque trois fois moins], elle ne traite que des faux docteurs, de leur perversité et de leur châtement. Mais elle se complique d'une allusion et d'une citation surprenantes. L'allusion se réfère à un livre apocryphe intitulé *Assomption de Moïse* ; la citation est également d'un apocryphe intitulé *Livre d'Hénoch*. Un auteur inspiré peut-il ainsi utiliser des apocryphes ? »⁴

Et nous voici renvoyés à cette pierre d'achoppement constituée par le *Livre d'Hénoch* et par toute citation issue de lui !

¹ in Le Nouveau Testament, traduit sur le grec et annoté par le T. R. Père Buzy, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, 1956.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

Ne désespérons pas de trouver une parade efficace à l'emploi de cette référence... Le R. P. Buzy propose une faible mesure de contournement, que nous citerons sans lui conférer le poids d'une argumentation valable : « La réponse est aujourd'hui que l'inspiration s'accommode de tous les genres littéraires. Si un auteur sacré cite un apocryphe, à nous de ne pas attribuer à la citation un caractère d'historicité dont elle est dépourvue. »⁵

Nous ne nous accommoderons pas de cette pirouette... Reste que les similitudes entre le propos de Pierre dans sa deuxième épître et celle de Jude sont si nombreuses et en une telle affinité de pensée, qu'il semble impossible au critique de faire l'impasse sur l'épineuse question d'*Hénoch*, mais qu'il lui faille soit rejeter les deux lettres, soit, à l'inverse, les admettre d'un bloc ensemble. La Tradition a retenu les deux intimement liées, en lien l'une avec l'autre, indissociablement. Elles sont toutes les deux inscrites, pour toujours, au canon des Écritures saintes, unies par affinité élective – ce que nous avons défini en introduction comme un principe de réception par inclusion.

Reste à savoir ici qui a influencé qui dans l'ordre de la rédaction des parties communes aux deux épîtres : Pierre ou Jude ?

Voyons ce que nous en dit Buzy :

« La question autrement difficile est de savoir lequel, de Pierre ou de Jude, s'est inspiré de l'autre. À vrai dire, aucune des deux solutions ne s'impose. À tout prendre cependant, il est plus vraisemblable que le récit le plus développé précède le plus abrégé ; en l'espèce, que Jude précède Pierre. Ce dernier aura laissé tomber ces références à des apocryphes qui pouvaient sonner mal à des oreilles pies. Si Jude avait utilisé Pierre, aurait-il osé corser le tableau de ces additions suspectes ? »⁶

Ici perce toujours le blâme de l'usage d'une référence et de motifs apocryphes...

En attendant d'y voir plus clair, identifions les passages que la Seconde de Pierre et que l'Épître de Jude ont en commun ; passons en revue les points de contact avérés (entre les deux discours), en dressant un tableau comparatif, à partir duquel nous serons dans la certitude de la ressemblance...⁷

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Citations relevées dans la Traduction Œcuménique de la Bible (TOB). Pour ceux qui voudraient s'assurer des correspondances en grec (c'est-à-dire dans la langue originale des deux épîtres), nous donnons avec les liens ci-dessous la synopse de 2 Pierre et de Jude établie par Eugène Arnaud (in *Recherches critiques sur l'Épître de Jude*, Berger-Levrault et Fils imprimeurs, Strasbourg, 1851, pages 125 à 129 pour la version numérisée) :

http://www.hypallage.fr/images/2P2_01

http://www.hypallage.fr/images/2P2_02

http://www.hypallage.fr/images/2P2_03

http://www.hypallage.fr/images/2P2_04

http://www.hypallage.fr/images/2P2_05

http://www.hypallage.fr/images/2P2_06

http://www.hypallage.fr/images/2P2_07

http://www.hypallage.fr/images/2P2_08

2 P 2	Jude
1. [...] de même, il y aura parmi vous de faux docteurs, qui introduiront sournoisement des doctrines pernicieuses, allant jusqu'à renier le Maître qui les a rachetés, attirant sur eux une perdition qui ne saurait tarder ; 2a. et beaucoup les suivront dans leurs débauches 4. Car Dieu n'a pas épargné les anges coupables, mais les a plongés, les a livrés aux antres ténébreux du Tartare, les gardant en réserve pour le jugement. 6. puis il condamna à l'anéantissement les villes de Sodome et Gomorrhe en les réduisant en cendres à titre d'exemple pour les impies à venir 10. et d'abord ceux qui courent après la chair dans leur appétit d'ordures et n'ont que mépris pour la Souveraineté. Trop sûr d'eux, arrogants, ils n'ont pas peur d'insulter les Gloires, 11. alors que les anges, qui leur sont supérieurs en force et en puissance, ne portent pas contre elles de jugement insultant devant le Seigneur. 12. Mais ces gens, comme des bêtes stupides vouées par nature aux pièges et à la pourriture, insultent ce qu'ils ignorent et pourriront comme pourrissent les bêtes ; 13a. Ils récolteront ainsi le salaire de l'injustice. 13b. Ils trouvent plaisir à se dépraver en plein jour ; ce sont des souillures et des ordures qui se délectent de leurs mensonges quand ils font bombance avec vous. 17. Ces gens sont des fontaines sans eau et des nuages emportés par la bourrasque : les ténèbres obscures leur sont réservées.	4. Car il s'est infiltré parmi vous des individus dont la condamnation est depuis longtemps inscrite à l'avance, impies qui travestissent en débauche la grâce de notre Dieu et qui renient notre seul Maître et Seigneur Jésus-Christ. 6. les anges qui n'avaient pas gardé leur rang mais qui avaient abandonné leur demeure, il les garde éternellement enchaînés dans les ténèbres pour le jugement du grand Jour. 7. Quant à Sodome et Gomorrhe et aux villes d'alentour qui s'étaient livrées de semblable manière à la prostitution et avaient couru après des êtres d'une autre nature, elles gisent comme un exemple sous le châtiment du feu éternel. 8. C'est de la même façon que ces gens-là, dans leur délire, souillent la chair, méprisent la Souveraineté, insultent les Gloires. 9. Pourtant l'archange Michaël, alors qu'il contestait avec le Diable et disputait au sujet du corps de Moïse, n'osa pas porter contre lui un jugement insultant, mais dit : « Que le Seigneur te châtie ! » 10. Mais ces gens-là, ce qu'ils ne connaissent pas, ils l'insultent ; et ce qu'ils savent à la manière instinctive des bêtes, cela ne sert qu'à les perdre. 12. Ce sont bien eux qui souillent vos repas fraternels, lorsqu'ils font bombance et se gavent sans pudeur ; 12b-13. Nuages sans eau emportés par les vents ; arbres de fin d'automne, sans fruits, deux fois morts, déracinés ; flots sauvages de la mer crachant l'écume de leur propre honte ; astres errants réservés pour l'éternité à l'épaisseur des ténèbres.

2 P 2	Jude
18a. En effet, débitant des énormités pleines de vide, ils appâtent par les désirs obscènes de la chair ceux qui [...] 19. Ils leur promettent la liberté alors qu'eux-mêmes sont esclaves de la pourriture, car on est esclave de ce par quoi on est dominé. 15. Abandonnant le droit chemin, ils se sont fourvoyés en suivant la route de Balaam de Bosor, lequel se laissa tenter par un salaire injuste, [mais il reçut une leçon pour sa transgression : une bête de somme muette, empruntant une voix humaine, arrêta cette folie du prophète.]	16b. Ce sont bien eux ! Des gens de hargne et de rogne, qui sont mené par leurs passions ; leur bouche profère des énormités [...] 11b. Pour un salaire ils se sont abandonnés aux égarements de Balaam [...]

2 P 3	Jude
1. Mes amis, [c'est déjà le seconde lettre que je vous écris ; dans ces deux lettres je fais appel à vos souvenirs pour stimuler en vous la juste manière de penser :] 2. souvenez-vous des paroles dites à l'avance par les saints prophètes et du commandement de vos apôtres, celui du Seigneur et Sauveur. 3. Tout d'abord sachez-le : dans les derniers jours viendront des sceptiques moqueurs menés par leurs passions personnelles [...] 17. Eh bien, mes amis, vous voilà prévenus : tenez-vous sur vos gardes, ne vous laissez pas entraîner par les impies qui s'égarent et ne vous laissez pas arracher à votre assurance ! 18. Mais croissez dans la grâce et la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ. À lui la gloire dès maintenant et jusqu'au jour de l'éternité. Amen.	17. Quant à vous, mes amis, souvenez-vous des paroles que vous ont dites les apôtres de notre Seigneur Jésus Christ. 18. Ils vous disaient : « À la fin des temps il y aura des railleurs qui seront menés par leurs passions impies. » 20. Mais vous, mes amis, construisez-vous sur la base de votre fois très sainte ; priez dans l'Esprit saint ; 21. maintenez-vous dans l'amour de Dieu ; placez votre attente dans la miséricorde de notre Seigneur Jésus Christ pour la vie éternelle.

C'est assez explicite, non ? Les propos semblent, à plus d'un égard, similaires ; il y a comme un calque entre l'expression des deux pensées ; les images employées et les références bibliques concordent, à l'exception notable de l'absence en 2 P de la figure d'Hénoch. S'agit-il de la part de Pierre d'une omission volontaire ?

Il faudrait pour cela établir, au préalable, laquelle des deux lettres précède l'autre...

« L'épître de Jude et la seconde épître de Pierre (surtout le second chapitre) présentent un phénomène assez étrange. Il existe entre elles une ressemblance non seulement d'*idées*, mais encore de *plan*, de *phrases* et de *mots* ; ressemblances tellement grandes et tellement complètes, que, dans l'épître de Pierre, il se rencontre quelques idées, ou tout au moins quelques mots de tous les versets de l'épître de Jude, sauf les 19^e, 22^e et 23^e. [Cependant] le style de Jude est *simple*, et celui de Pierre est plus recherché, plus oratoire. Il est tout rempli de périphrases et d'amplifications de rhétorique. Jude est succinct et rapide, les idées de 2 Pierre, au contraire, sont exprimées plus longuement, d'une manière moins rapide, et sont de véritables paraphrases de celles de Jude, mais les couleurs en sont moins vives [...]. De l'aveu de tous les critiques [...] le *style* de cette épître [2 P], dans la partie qui est commune avec S. Jude (le second chapitre surtout [2 P 2]), est différent de celui de la partie qui ne l'est pas, fait qui se comprend très bien, si l'on admet que l'auteur de l'épître de Pierre a imité Jude, et qui est inexplicable avec l'opinion contraire. Lors même que le second chapitre [2 P 2] ne différât pas du premier et du troisième, le seul fait de la différence de style de 2 Pierre et de 1 Pierre (admise aussi par tous les critiques), suffirait pour prouver que Jude est l'original et 2 Pierre la copie. [...] D'un autre côté, on comprend tout à fait une épître composée de trois chapitres [2 P], qui contienne les principales idées d'une épître de vingt-cinq versets [Jude], surtout lorsque le but des deux épîtres est le même. Un auteur, voulant appuyer et fortifier ce qu'un autre a dit avant lui, insiste davantage sur ses idées, développe beaucoup plus sa pensée, il est plus long en un mot, au lieu que le contraire ne se voit jamais ; on est toujours disposé à allonger, et non à raccourcir, les auteurs dont on se sert, parce qu'on veut être plus complet qu'eux. [...] Lorsqu'on a en présence deux écrits qui se ressemblent beaucoup par les idées, les phrases et les mots, et que l'un est plus étendu que l'autre, on est porté instinctivement à regarder le plus court comme l'original. »⁸

Même conclusion chez le commentateur de la Seconde de Pierre dans la TOB :

« Il semble acquis que 2 Pierre dépend de Jude ; en beaucoup de passages, le texte paraît secondaire ; en général, l'auteur clarifie les passages parallèles de l'épître de Jude ; il supprime certains éléments étrangers pour des lecteurs moins informés des traditions apocryphes. »

Donc, Pierre aurait éliminé, d'autorité, les références au *Livre d'Hénoch*. Doit-on en déduire un blâme à l'encontre de la pensée de Jude ? Ceci ne colle pas avec l'usage que Pierre fait de son épître, dont il n'est pas abusif de déclarer qu'il en a abusé. Loin chez Thaddée l'idée de réclamer à Pierre des droits d'auteur, cependant ; l'Auteur commun à tous les deux étant l'Esprit Saint ! Alors, quid de cette référence troublante à Hénoch, escamotée par le Chef des Apôtres⁹ ?

Damien Saurel

© Hypallage Editions – 2025

Hypallage Editions



⁸ Eugène Arnaud, *Recherches critiques sur l'Épître de Jude*, Berger-Levrault et Fils imprimeurs, Strasbourg, 1851, pages 125, 138, 144 et 145 (pour la version numérisée).

⁹ Pour découvrir une solution à cette question, lire l'article *Canonicité de l'Épître de Jude*